

# TAXE D'APPREN- TISSAGE 2023

**SOUTENIR  
VOS FUTURS  
TALENTS  
N'A JAMAIS  
ÉTÉ AUSSI  
SIMPLE ►**

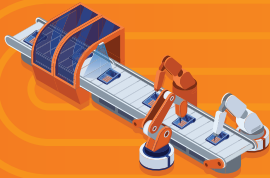


# TAXE D'APPRENTISSAGE : GRÂCE À VOUS, L'ICAM GRANDIT

Elle représente en moyenne **15% du budget de fonctionnement** de nos établissements. En 2022, elle nous a permis de financer de grands projets dans chacune de nos écoles.

## LILLE

Achat d'un microscope électronique à balayage, classiquement utilisé dans l'enseignement des matériaux pour initier les étudiants à l'analyse de ruptures.

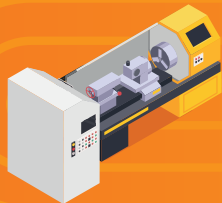


## GRAND PARIS SUD

Création des 2 premières plateformes collaboratives : une de caractérisation des matériaux et une dédiée à l'industrie 4.0.

## NANTES

Aménagement d'un lieu de convivialité et de co-working à destination des étudiants et des salariés grâce à l'aménagement de notre lieu de restauration.



## BRETAGNE

Achat de deux machines d'usinage (un tour CN et une fraiseuse CN), dans le cadre du développement des activités de notre école de production. Cet investissement nous permet d'offrir à nos élèves un complément important à leur formation sur imprimante 3D.

## VENDÉE

Mise en conformité des filtrations/extractions d'air du fablab, ainsi qu'un dispositif de sécurité incendie pour les imprimantes 3D en fonctionnement nocturne.



## TOULOUSE

Développement de la plateforme DEPTH-LAB financée partiellement par la Région Occitanie en nous focalisant comme prévu sur la zone de moyenne tension (1kV). Achats d'alimentations de puissance, de transformateurs et autotransformateurs ainsi que de plusieurs oscilloscopes haut de gamme.

## STRASBOURG-EUROPE

Equipped d'un Fablab. Grâce à de nombreux équipements comme 9 imprimantes 3D, nos étudiants contribuent à tout type de projets, de la conception jusqu'au produit fini et sont sensibilisés à l'impact environnemental de la production.



# CE QUI CHANGE EN 2023

Dès cette année, vous ne nous versez plus directement le solde de la taxe d'apprentissage (13% du montant total – soit 0.09% de la masse salariale brute) : ce sont les **URSSAF** et la **MSA** qui le collectent, en une seule fois, selon les données déclarées dans votre Déclaration Sociale Nominative d'avril 2023.

Les montants collectés sont reversés à la **Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)**, qui en assure la gestion.

En se connectant à la plateforme dédiée **SOLTéA** de la CDC, les entreprises pourront désigner leurs établissements bénéficiaires et préciser le pourcentage de taxe affecté à chacun.

Ces montants seront reversés par la CDC aux établissements désignés, après déduction des frais de gestion, en trois échéances : **le 15 juillet, le 15 septembre et le 15 octobre 2023.**

## CETTE ANNÉE, UNE SEULE CHOSE À FAIRE : **FLÉCHER**



**1** Connectez-vous sur **SOLTéA** entre le **25 mai** et le **7 septembre 2023** :  
▶ [www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/](http://www.soltea.education.gouv.fr/espace-public/)

**2** Si vous souhaitez **flécher le versement du solde de la taxe d'apprentissage sur un campus ou une formation Icam**, vous pouvez les rechercher grâce à leur **code UAI** :

### PARIS GRAND-SUD

▶ **Stéphane de Lisle** - 01 81 14 10 00  
stephane.de-lisle@icam.fr

UAI : **0772866X / 0772797X**

### VENDÉE

▶ **Jean-Pierre Pauwels** - 06 12 57 19 18  
jean-pierre.pauwels@icam.fr

UAI : **0851670D**

### NANTES

▶ **Jean-Pierre Pauwels** - 06 12 57 19 18  
jean-pierre.pauwels@icam.fr

UAI : **0442185L / 0442813U**

### TOULOUSE

▶ **Jean-Denis Falise** - 05 34 50 50 50  
jean-denis.falise@icam.fr

UAI : **0312579K / 0312421N**

### LILLE

▶ **Johann Leost** - 07 86 58 09 48  
johann.leost@icam.fr

UAI : **0590345E / 0595721Y**

### BRETAGNE

▶ **Jean-Pierre Pauwels** - 06 12 57 19 18  
jean-pierre.pauwels@icam.fr

UAI : **0561895F / 0561988G**

### STRASBOURG-EUROPE

▶ **Nicolas Juhel** - 06 42 40 14 17  
nicolas.juhel@icam.fr

UAI : **0673046X**

## En versant du solde de la taxe d'apprentissage à un campus ou une formation Icam

- ▶ Vous participerez alors à l'insertion de jeunes sur des métiers industriels en tension
- ▶ Vous serez acteurs de la formation des ingénieurs de demain
- ▶ Vous financerez le développement des formations de nos élèves

# L'ICAM EN CHIFFRES

## 7 CAMPUS EN FRANCE

- ▶ Lille
- ▶ Nantes
- ▶ Vendée
- ▶ Grand Paris Sud
- ▶ Bretagne
- ▶ Toulouse
- ▶ Strasbourg-Europe **nouveau**

## 6 CAMPUS À L'INTERNATIONAL

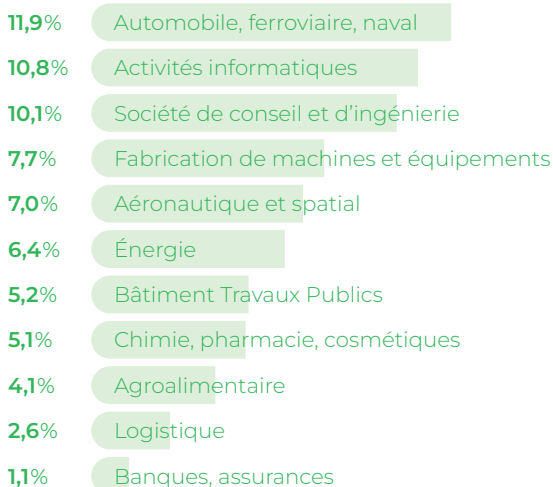
- ▶ Inde
- ▶ Équateur
- ▶ Cameroun
- ▶ République démocratique du Congo
- ▶ Brésil
- ▶ Congo



UN RÉSEAU DE PLUS DE 22000 DIPLÔMÉS ET ÉTUDIANTS DANS LE MONDE, DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

### LES PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉ :

Source : enquête IESF 2022



### ACTIVITÉS DOMINANTES DES INGÉNIEURS ICAM :

Source : enquête IESF 2022



### PROCHAINEMENT

- Août 2023 & Février 2024 ▶ Début des stages ingénieurs ( 6 mois )
- Septembre 2023 ▶ Début des contrats d'apprentissage ( 3 ans )
- 28 mars 2024 ▶ 14<sup>e</sup> édition du Forum Icam Entreprises ( infos : entreprises@icam.fr )

### TOUTE L'ANNÉE

- ▶ Accueil des stagiaires de la formation professionnelle
- ▶ Réalisation d'études de R&D dans nos laboratoires
- ▶ Diffusion de vos offres stage/emploi/apprentissage

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ  
DE L'ICAM SUR INTERNET  
ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

@Icam\_fr   
[www.icam.fr/reseaux-sociaux](http://www.icam.fr/reseaux-sociaux)  
[www.icam.fr](http://www.icam.fr)



Enseignement supérieur  
Formation professionnelle  
Services entreprises